

En quoi consiste la **PLANIFICATION RÉGIONALE?**

Termes utilisés couramment en planification régionale

Les termes suivants seront repris tout au long de ce livret.

Règlement municipal : Loi établie par un gouvernement municipal.

Infrastructures : Installations et systèmes importants que les communautés construisent pour aider les gens à vivre et à travailler. Il peut s'agir de routes, de ponts, de conduites d'eau, d'usines de traitement des eaux usées, de centres de loisirs, de dépotoirs, de centres de recyclage et de trottoirs.

Législation : Ensemble des lois adoptées par les gouvernements provinciaux et fédéral.

Règlement : Exigence créée en vertu de la législation.

Politique : Plan ou ligne directrice créé pour orienter la prise de décisions et les actions.

Services : Activités essentielles telles que la protection contre les incendies, la collecte des ordures ménagères, les bibliothèques et les parcs.

Croissance : Accroissement du nombre de personnes, d'habitations et d'entreprises dans une région.

Utilisation des terres : La façon d'utiliser les terres, p. ex., pour accueillir des habitations, des fermes, des parcs ou des entreprises.

Régional : Comprenant un nombre de municipalités qui collaborent au-delà de leurs frontières afin de planifier l'avenir.

Table des matières

1	En quoi consiste la planification régionale?
2	Pourquoi 30 ans?
3	Que contient un plan régional?
4	Qui est responsable de la création de plans régionaux?
5	Comment un plan régional s'intègre t-il aux autres plans?
5	La réconciliation et la planification régionale
6	Pourquoi a-t-on besoin de plans régionaux?
7	Et si nous ne planifions pas à l'échelle régionale?
8	Que se passe-t-il actuellement dans notre région?

En quoi consiste la planification régionale?

La planification régionale consiste à collaborer au-delà des limites des municipalités afin de contribuer à planifier l'avenir. Ainsi, nous pouvons planifier comment grandir, où construire et comment utiliser les terres, les infrastructures et les services en fonction du contexte et des priorités locales. La planification permet aux communautés de comprendre comment leurs choix se rapportent à ceux des autres communautés dans la région.

La collaboration entre les municipalités permet d'éviter de faire le même travail deux fois, de mieux utiliser l'argent des contribuables et de soutenir une économie solide. Cela crée davantage de possibilités, aujourd'hui et pour les générations à venir, en maintenant la cohésion des familles, en créant de bons emplois et en faisant de notre région un endroit où les gens veulent vivre et investir.

Un plan régional oriente les décisions à long terme et offre un cadre commun pour que les terres, les infrastructures et les ressources soient utilisées judicieusement. Il appuie la santé et le succès de la région entière.

La plupart des autres grandes régions métropolitaines du Canada ont déjà mis en place des plans régionaux. Ces plans les aident à travailler les unes avec les autres, à planifier plus rapidement et à attirer des emplois, des logements et des investissements. En faisant avancer notre propre plan régional, nous pouvons rester concurrentiels et bâtir un avenir meilleur pour tous.

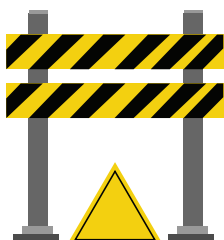
Au Manitoba, la *Loi sur l'aménagement du territoire* précise qu'un plan régional doit être élaboré dans la perspective des 30 prochaines années. Elle s'appuie sur la planification locale en aidant les communautés à faire des choix éclairés et interdépendants concernant les routes, l'eau, le logement et les services qui profitent à la région entière, non seulement aujourd'hui, mais pour les générations à venir.



**Planifier l'accroissement
de la population**



**Créer plus
d'emplois**



**Contribuer à la création
et au financement des
infrastructures**



**Soutenir des
communautés
saines et
sécuritaires**

Pourquoi 30 ans?

Planifier dans la perspective des 30 prochaines années peut sembler loin, mais c'est essentiel. Les grands projets tels que les routes, les conduites d'eau et les nouveaux quartiers prennent des années à planifier et à construire. Ils sont onéreux et exigent un examen attentif.

La planification à long terme nous aide à penser aux prochaines générations. Elle assure que nos enfants et petits-enfants pourront profiter de possibilités dans un lieu où ils pourront réussir et s'épanouir. Un plan régional nous indique clairement la marche à suivre qui permet de gérer la croissance de façon équitable, éclairée et équilibrée. Il met en évidence les liens qui existent entre les communautés pour que chacun en profite, aujourd'hui et pour les années à venir.

Le Manitoba compte d'excellents exemples de planification à long terme :

Exemple : Lorsque Duff Roblin a dirigé les travaux de construction du canal de dérivation de la Rivière Rouge (affectueusement surnommé Duff's Ditch), bien des gens ont eu du mal à imaginer ou à comprendre le projet. Mais aujourd'hui, nous savons qu'il nous protège des inondations majeures. Il s'agit là du genre de réflexion à long terme que la planification régionale favorise.

Exemple : L'initiative CentrePort Canada, située dans la municipalité rurale de Rosser et la ville de Winnipeg, est un succès de planification à long terme qui a débuté en 2009 comme une idée audacieuse visant à créer un port intérieur. Aujourd'hui, c'est le plus grand port intérieur trimodal de l'Amérique du Nord, qui combine le transport ferroviaire, aérien et routier pour attirer les entreprises et stimuler l'économie locale.



Que contient un plan régional?

Un plan régional doit proposer :

- Une vision commune, qui offre une idée globale de notre façon de nous représenter l'avenir.
- Des objectifs communs, qui fournissent des renseignements clairs sur ce que nous voulons accomplir.
- Des politiques communes, qui nous aident à faire des choix concernant l'utilisation des terres, des infrastructures, des services et des ressources.

Un plan régional ne cherche pas à établir des règlements à l'intention des municipalités et ne remplace pas la prise de décisions à l'échelle locale. Il vise plutôt la collaboration sur les priorités communes afin de résoudre les problèmes auxquels nous sommes tous confrontés. Il aide les communautés à comprendre le rapport entre les choix qu'elles font et la région dans son ensemble. Un plan régional contribue à améliorer la coordination au niveau de la région en ce qui concerne des sujets importants tels que les infrastructures, la croissance, l'utilisation des terres et la gestion de l'environnement.



VISION



OBJECTIFS



POLITIQUES

Qui est responsable de la création de plans régionaux?

L'élaboration de plans régionaux comprend la participation de plusieurs personnes. Il s'agit notamment :

- Des municipalités qui font partie de la région
- Des gouvernements et des peuples autochtones
- Des experts locaux tels que les urbanistes et les ingénieurs
- D'organismes d'intervenants tels que les sociétés de développement, les groupes de défense de l'environnement, les institutions universitaires et bien d'autres
- De dirigeants élus et de membres du personnel du gouvernement du Manitoba
- De membres de la communauté

Le processus de planification régionale comprend une consultation importante visant à recueillir et prendre en compte les commentaires, assurant ainsi que le plan tient compte des besoins de la région. Conformément à la loi, une fois que le plan a été élaboré, il est approuvé par la province du Manitoba et adopté par le conseil d'aménagement régional.



Comment un plan régional s'intègre-t-il aux autres plans?

Ici au Manitoba, la Province établit l'orientation générale de la planification régionale au moyen de lois et de règlements. Tout plan régional doit suivre ces règlements.

Les municipalités créent leurs propres plans à l'échelle locale, qui doivent correspondre au plan régional de manière à ce que l'ensemble de la région puisse croître de façon coordonnée.

La planification régionale ne remplace pas la prise de décisions au niveau des municipalités. Elle aide les communautés à comprendre comment leurs choix se rapportent à ceux des autres communautés dans la région, évite les chevauchements, réduit la confusion, fait le meilleur usage possible des ressources et tire profit de ce qui est déjà en place. Le plan régional appuie le contrôle au niveau local et assure que nous travaillons tous vers la réalisation d'objectifs communs.

La réconciliation et la planification

Au Manitoba, la réconciliation fait partie intégrante de notre façon d'envisager la planification régionale. Il faut donc travailler avec les gouvernements, les peuples et les partenaires autochtones pour s'assurer que leurs points de vue et leurs connaissances sont intégrés au plan. Le respect des droits, des histoires et des perspectives contribue à créer une région plus forte et davantage unie.

L'inclusion des perspectives autochtones dans la planification régionale fait partie de l'engagement continu de la région métropolitaine de Winnipeg (RMW) envers la réconciliation et l'établissement de relations respectueuses qui reflètent la vérité de notre histoire commune.

Pourquoi a-t-on besoin de plans régionaux?

Au fur et à mesure que nos communautés grandissent et évoluent, nous sommes confrontés à de grandes questions. À quel endroit les nouvelles maisons devraient-elles être construites? Quelle est la meilleure façon de protéger nos terres agricoles et les espaces naturels? Comment pouvons-nous tirer le meilleur parti de chaque dollar provenant des contribuables? Un plan régional nous aide à trouver des réponses communes et à prendre des décisions éclairées à long terme qui profiteront à la région. Il permet aux communautés de tracer clairement leur voie vers l'avenir pour que la croissance se produise aux bons endroits, au bon moment et avec le bon soutien.

Les plans régionaux aident à :

- Prendre des décisions plus éclairées sur la façon et le lieu de faire croître et d'appuyer une approche équilibrée à la croissance au-delà des frontières
- Réduire le chevauchement des tâches au niveau des infrastructures et des services et tirer le meilleur parti de ce qui est déjà en place
- Faire un meilleur usage de l'argent des contribuables
- Planifier à long terme et contribuer à garantir une réponse davantage coordonnée aux défis à l'échelle régionale tels que les pressions sur le logement, les choix limités en matière de transport, les catastrophes naturelles comme les inondations, la sécheresse et les incendies, et la gestion de l'environnement
- Créer de nouveaux emplois et soutenir une économie forte
- Protéger les terres agricoles et les espaces naturels qui dépassent les limites municipales
- S'assurer que les services sont disponibles au moment et là où les gens en ont besoin
- Maintenir l'attrait de notre région auprès des investisseurs, des entreprises et des futurs résidents pour qu'ils veuillent s'installer ici

La collaboration aide également les municipalités à accéder à l'aide financière des gouvernements provinciaux et fédéral. Lorsque les municipalités coordonnent leurs efforts et présentent des priorités communes, elles renforcent leurs arguments en faveur d'une aide financière et démontrent que notre région est coordonnée, qu'elle est prête et que sa planification est réfléchie.



Et si nous ne planifions pas à l'échelle régionale?

Chaque municipalité connaît sa propre communauté mieux que quiconque. Mais sans moyen de coordination régionale, elles risquent de rater des possibilités importantes. Les services peuvent ne pas être conformes aux objectifs, les coûts peuvent augmenter et la croissance peut devenir plus difficile à gérer. Un plan régional aide toutes les communautés à travailler ensemble alors qu'elles continuent de prendre des décisions à l'échelle locale.

Sans planification régionale, nous risquons de nous retrouver dans les situations suivantes :

- Des infrastructures faisant double emploi ou sans rapport les unes avec les autres
- Des coûts d'infrastructure et de services plus élevés en raison du chevauchement des tâches
- Des investissements qui pourraient ne pas correspondre aux besoins locaux réels
- Des occasions de croissance économique ratées
- Des pressions exercées sur les ressources naturelles et l'environnement
- Les risques associés à ne pas pouvoir répondre à une future croissance en raison d'un manque de modernisation des infrastructures et de problèmes d'entretien

La planification régionale peut aider à résoudre les grands défis qui dépassent les limites municipales et affectent l'ensemble de la région. Elle s'appuie sur des stratégies et des approches de développement économique réfléchies pour maintenir et développer les entreprises et les emplois. La planification régionale constitue la base d'un travail important qui englobe plusieurs administrations. Elle nous donne une meilleure idée des zones de croissance, contribue à la bonne planification des infrastructures, et aide à déterminer où les investissements s'avèrent rentables et comment nous pouvons faire un usage judicieux des ressources limitées. Voici l'occasion de mettre de l'avant une vision commune qui soutient la croissance, les investissements éclairés et des communautés fortes pour l'avenir.

Que se passe-t-il actuellement dans notre région?

Au 1^{er} juin 2025, la région métropolitaine de Winnipeg (RMW) est composée de 18 municipalités, dont la ville de Winnipeg. La région d'aménagement de la capitale, créée par une loi provinciale, fonctionne sous le nom de RMW. La province du Manitoba exige que la RMW adopte un plan régional d'ici le 1^{er} janvier 2027.

Le plan régional devra inclure des perspectives de la région entière. Dans les mois à venir, nous partagerons des documents clairs et accessibles pour renforcer la compréhension de la planification régionale. Cela aidera tous les intervenants à se faire une vue d'ensemble de notre région et à comprendre ce que cela signifie pour leurs communautés.

Gardez le contact en consultant les mises à jour sur notre site Web et découvrez comment vous pouvez nous faire part de vos commentaires. Ensemble, nous façonnons un avenir qui convient à chacun d'entre nous.

